



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
l'enseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au
SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée
et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 10-févr.-2021

Date de révision 10-févr.-2021

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit POWER KLEEN; FILTER CLEANER; 12 OZ PUMP SPRAY

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 99-0606

N° ID/ONU UN1760

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent de nettoyage pour filtre à air de voiture

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

K&N Engineering, Inc.
1455 Citrus Street
Riverside, CA 92507
+1 469-805-6936

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et ensuite se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans un récipient à déchets approuvé.

Autres renseignements

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Métasilicate de disodium	6834-92-0	1-6	-	-
éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium	64-02-8	0.5-3	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire. Consulter immédiatement un médecin. Déplacer à l'air frais.
Contact avec les yeux	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Attention! Matière corrosive. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Protéger de l'humidité. Stocker à l'écart des autres matières. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Limites d'exposition professionnelle biologique

Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection du visage. Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Gants imperméables. Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps	Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.
Considérations générales sur l'hygiène	Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Rose, Liquide transparent
État physique	Liquide
Couleur	Rose
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	> 12	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	1.06	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	Aucun connu
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible.
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible.
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible.
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible.
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. (sur la base des composants). Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Toux ou respiration sifflante. Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
--------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Métasilicate de disodium	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
éthylenediaminetétraacetate-de-tétrastodum	= 1658 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Métasilicate de disodium 6834-92-0	-	LC50: =210mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-
éthylenediaminetétraacetate-de-tétrastodum 64-02-8	EC50: =1.01mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =41mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =59.8mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

Persistance et dégradation	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité dans le sol	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

14. Informations relatives au transport

DOT

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	B2, IB2, TII, TP2, TP27
Polluant marin du DOT	NP
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Métsilicate de sodium), 8, II
Numéro du guide des mesures d'urgence	154

TMD

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	16
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Métsilicate de sodium), 8, II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Code ERG	8L
Dispositions particulières	A3, A803
Désignation	UN1760, Liquide corrosif, n.s.a. (Métsilicate de sodium), 8, II

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
EmS-N°	F-A, S-B
Dispositions particulières	274
Polluant marin	NP
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Métsilicate de sodium), 8, II

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Triphosphate de pentasodium 7758-29-4	-	X	X
Propylène glycol 57-55-6	X	-	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 10-févr.-2021

Date de révision 10-févr.-2021

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
l'enseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au
SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée
et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 15-avr.-2021

Date de révision 15-avr.-2021

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FILTER OIL; 6.5 OZ AEROSOL SPRAY

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 99-0504 (individual); 99-5000 (kit)

N° ID/ONU UN1950

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Hydratation du filtre à air

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

K&N Engineering, Inc.
1455 Citrus Street
Riverside, CA 92507
+1 469-805-6936

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Aérosols inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une irritation cutanée.
 Provoque une sévère irritation des yeux.



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent	64742-58-1	74.41	-	-
Métasilicate de disodium	6834-92-0	1.25	-	-
Nitrite de sodium	7632-00-0	0.75	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Déplacer à l'air frais.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	En cas de contact avec un gaz liquéfié, dégeler les parties congelées avec de l'eau tiède. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	NE PAS ÉTEINDRE UN FEU PROVENANT D'UNE FUITE DE GAZ, SAUF SI LA FUITE PEUT ÊTRE ARRÊTÉE.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux. Les bouteilles peuvent se rompre sous une chaleur extrême. Les bouteilles endommagées doivent être manipulées que par des spécialistes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Des bouteilles brisées peuvent partir en flèche. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de soufre. Aldéhydes. Cétones et dérivés. Monoxyde de carbone. Composés organiques.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Oui.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Oui.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Contenu sous pression. Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés sans porter de vêtements de protection appropriés. Extrêmement glissant lorsque le produit est déversé.

Autres renseignements Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Rincer avec beaucoup d'eau pour effectuer la polymérisation et nettoyer le plancher en le grattant.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ramasser le produit avec du sable ou autre produit absorbant non combustible et le mettre dans des contenants pour une élimination ultérieure.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Garder dans une aire munie de gicleurs. Ne pas percer ou incinérer les récipients. En cas de rupture. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Contenu sous pression. Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Protéger du rayonnement solaire. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Limites d'exposition professionnelle biologique

Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Gants imperméables. Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques. Vêtement à manches longues. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Huileux liquide
État physique	Aérosol
Couleur	Rouge
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	> 260 °C / > 500 °F	
Point d'éclair	> -94 °C / > -137.2 °F	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aérosol extrêmement inflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative	0.864	

Solubilité dans l'eau		Aucune donnée disponible
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	7.5 mm ² /s	
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.
------------------	---------------------------------------------------------------

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent	> 2000 mg/kg (Rat)	> 4480 mg/kg (Rabbit)	-
Métasilicate de disodium	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
Nitrite de sodium	= 85 mg/kg (Rat)	-	= 5.5 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Métasilicate de disodium 6834-92-0	-	LC50: =210mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-
Nitrite de sodium 7632-00-0	-	LC50: =0.19mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.092 - 0.13mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.4 - 0.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.65 - 1mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =2.3mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =20mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Nitrite de sodium 7632-00-0	-3.7

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Californie - Informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

DOT

N° ID/ONU UN1950
 Nom officiel d'expédition AÉROSOLS
 Classe (s) de danger relatives au transport 2.1
 Quantité à déclarer (RQ) (Sodium nitrite: RQ (kg)= 45.40) Sodium nitrite: RQ (lb)= 100.00
 Quantité à déclaration obligatoire DOT kg (calculée) Sodium nitrite: RQ (kg)= 6053.00
 Quantité à déclaration obligatoire DOT lbs.(calculée) Sodium nitrite: RQ (lb)= 13333.00
 Dispositions particulières N82
 Polluant marin du DOT NP
 Désignation UN1950, AÉROSOLS, 2.1
 Numéro du guide des mesures d'urgence 126

TMD

N° ID/ONU UN1950
 Nom officiel d'expédition AÉROSOLS
 Classe (s) de danger relatives au transport 2.1
 Dispositions particulières 80, 107
 Désignation UN1950, AÉROSOLS, 2.1

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
 Désignation officielle de transport de l'ONU Aérosols, inflammables
 Classe (s) de danger relatives au transport 2.1
 Code ERG 10L

Dispositions particulières A145, A167, A802
Désignation UN1950, Aérosols, inflammables, 2.1

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS
Classe (s) de danger relatives au transport 2.1
EmS-N° F-D, S-U
Dispositions particulières 63,190, 277, 327, 344, 381, 959
Polluant marin NP
Désignation UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Nitrite de sodium - 7632-00-0	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Nitrite de sodium 7632-00-0	100 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)

Nitrite de sodium 7632-00-0	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
--------------------------------	--------	---	-------------------------------------------

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
1,1-difluoroéthane 75-37-6	X	X	-
Nitrite de sodium 7632-00-0	X	X	X
Distillats de pétrole naphténiques légers hydrotraités 64742-53-6	-	X	-

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 4	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 4	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

- Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
- Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)
- EPA (Agence de protection de l'environnement)
- Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
- Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
- Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
- Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
- Base de données de substance dangereuses
- Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
- Classification SGH - Japon
- Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
- NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
- National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
- NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
- Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 15-avr.-2021
Date de révision 15-avr.-2021
Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique